



Construire aujourd'hui  
les solutions de demain

Expéditeur de - Voyageur livreur



## CONTRAT D'ADHÉSION - EXPÉDITEUR

PLATEFORME COMOOVA

Entre les soussignés :

COMOOVA, plateforme de mise en relation pour services de livraison, ci-après dénommée « la Plateforme »,

ET

L'Expéditeur, ci-après dénommé « l'Expéditeur », ayant complété son inscription sur la Plateforme,

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

### ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat définit les conditions dans lesquelles l'Expéditeur utilise la Plateforme COMOOVA pour entrer en relation avec des Voyageurs Livreurs acceptant de transporter des colis.

COMOOVA agit exclusivement comme intermédiaire de mise en relation et n'intervient ni dans le transport, ni dans le contenu des colis, ni dans les transactions entre utilisateurs.

### ARTICLE 2 - OBLIGATIONS DE L'EXPÉDITEUR

#### 2.1 Licéité du contenu

L'Expéditeur garantit que le colis remis au Voyageur :

- Contient uniquement des marchandises licites et autorisées au transport
- Ne contient aucune substance illicite, produit prohibé, arme, explosif ou marchandise contrefaite

- Respecte l'ensemble des réglementations douanières, fiscales et sanitaires applicables
- Peut être transporté légalement sans autorisation spéciale

## 2.2 Déclaration du contenu

L'Expéditeur s'engage à :

- Déclarer de manière exacte et complète le contenu du colis au Voyageur
- Autoriser, si le Voyageur le demande, une inspection visuelle approfondie du contenu
- Ne jamais dissimuler la nature réelle du contenu

## 2.3 Documentation obligatoire avant remise

AVANT de remettre le colis au Voyageur, l'Expéditeur doit :

a) Présenter une pièce d'identité officielle :

- Carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité
- Correspondant à l'identité déclarée sur la Plateforme
- Accepter que le Voyageur photographie cette pièce d'identité

b) Documenter le colis :

- Accepter que le Voyageur prenne des photographies du colis sous plusieurs angles
- Valider ces photographies comme preuve de l'état et du contenu du colis remis
- Confirmer via la Plateforme la conformité entre le colis photographié et le colis effectivement remis

c) Vérifier l'identité du Voyageur :

- Exiger la présentation de la pièce d'identité du Voyageur
- Vérifier la concordance avec le profil enregistré sur la Plateforme
- Vérifier la validité de la pièce d'identité du Voyageur
- Photographier la pièce d'identité du Voyageur et la télécharger sur la Plateforme
- Photographier ou avoir la photo ou un document prouvant que le livreur voyage réellement à la date qu'il a annoncé sur la plateforme

## ARTICLE 3 - RESPONSABILITÉ DE L'EXPÉDITEUR

### 3.1 Responsabilité personnelle et exclusive

L'Expéditeur reconnaît et accepte qu'il est personnellement et exclusivement responsable :

- Du contenu du colis confié au Voyageur
- De la conformité du colis aux lois et réglementations en vigueur
- De toute conséquence légale, pénale ou administrative liée à un contenu illicite
- Des dommages causés au Voyageur du fait d'un contenu illicite ou dangereux

### 3.2 Engagement de conformité

En remettant un colis via la Plateforme COMOOVA, l'Expéditeur certifie sur l'honneur que :

- Le contenu est strictement conforme à sa déclaration
- Le contenu est licite et peut être légalement transporté
- Aucun élément du colis ne viole les lois françaises ou internationales
- Les photographies prises par le Voyageur reflètent fidèlement le colis remis

### 3.3 Acceptation des conséquences

L'Expéditeur accepte que, en cas de découverte d'un contenu illicite :

- Sa responsabilité pénale et civile soit pleinement engagée
- Les autorités compétentes soient informées
- Son compte soit immédiatement suspendu et résilié
- COMOOVA coopère avec les autorités et transmet toutes les informations nécessaires

### 3.4 Décharge de COMOOVA et du Voyageur

L'Expéditeur reconnaît expressément que :

- COMOOVA ne peut être tenue responsable du contenu des colis
- Le Voyageur ayant effectué les vérifications requises ne peut être tenu responsable si l'Expéditeur a dissimulé ou menti sur le contenu
- Seul l'Expéditeur assume la responsabilité intégrale du contenu remis

## ARTICLE 4 - INFORMATIONS AU DESTINATAIRE

L'Expéditeur s'engage à :

- Fournir les coordonnées exactes et complètes du Destinataire
- Informer le Destinataire de l'envoi et de la procédure de réception
- S'assurer que le Destinataire sera en mesure de présenter une pièce d'identité valide lors de la réception

## ARTICLE 5 - RÔLE DE COMOOVA

### 5.1 Service de mise en relation uniquement

COMOOVA fournit exclusivement une plateforme technologique permettant de mettre en relation des Expéditeurs et des Voyageurs. COMOOVA n'est :

- Ni transporteur
- Ni commissionnaire de transport
- Ni responsable du contenu des colis
- Ni partie à la transaction entre l'Expéditeur et le Voyageur

### 5.2 Absence de contrôle

COMOOVA ne contrôle pas, ne vérifie pas et n'a pas accès au contenu des colis expédiés. La Plateforme ne peut garantir la conformité des marchandises échangées entre utilisateurs

en cas de problème. La charge de la preuve est entièrement à la disposition du livreur voyageur et de l'expéditeur.

### 5.3 Exonération de responsabilité

L'Expéditeur décharge expressément COMOOVA de toute responsabilité civile, pénale ou administrative liée :

- Au contenu des colis expédiés
- Aux contrôles douaniers, policiers ou administratifs subis par le Voyageur
- Aux litiges avec le Voyageur ou le Destinataire
- Aux sanctions ou poursuites encourues du fait de l'expédition de marchandises illicites

## ARTICLE 6 - GARANTIE ET INDEMNISATION

### 6.1 Garantie

L'Expéditeur garantit COMOOVA et le Voyageur contre toute réclamation, action, poursuite ou condamnation résultant :

- D'un contenu illicite du colis
- D'une fausse déclaration sur le contenu
- D'une violation des lois et réglementations applicables

### 6.2 Indemnisation

L'Expéditeur s'engage à indemniser intégralement COMOOVA et le Voyageur de tout préjudice, dommage, frais (y compris frais de défense) résultant d'un manquement à ses obligations.

## ARTICLE 7 - SANCTIONS

En cas de manquement aux obligations du présent contrat, notamment l'expédition de marchandises illicites ou la fourniture de fausses déclarations, COMOOVA se réserve le droit de :

- Suspendre immédiatement le compte de l'Expéditeur
- Résilier le présent contrat sans préavis ni indemnité
- Transmettre toutes les informations aux autorités compétentes
- Engager des poursuites judiciaires pour obtenir réparation

## ARTICLE 8 - ACCEPTATION

En cochant la case « J'accepte les conditions du contrat Expéditeur », l'Expéditeur reconnaît :

- Avoir lu et compris l'intégralité du présent contrat
- Accepter sans réserve l'ensemble des conditions
- Être conscient de ses responsabilités personnelles et exclusives
- Certifier sur l'honneur que tout colis confié via COMOOVA contient uniquement des marchandises licites
- Dégager COMOOVA et les Voyageurs de toute responsabilité liée au contenu des colis

## ARTICLE 9 - LOI APPLICABLE

Le présent contrat est soumis à la loi française. Tout litige sera porté devant les tribunaux compétents.

le \_\_\_\_\_

Signature électronique de l'Expéditeur

- Je reconnais avoir lu, compris et accepté l'intégralité des conditions du présent contrat d'adhésion.
- Je certifie sur l'honneur que tout colis que je confie via la Plateforme COMOOVA contient exclusivement des marchandises licites et conformes aux lois en vigueur.